

Bulletin d'information maricole



Société de développement de l'industrie maricole inc.

Dans ce numéro :

Des nouvelles de la SODIM

<i>Assemblée générale annuelle</i>	1
<i>Postes à combler</i>	2
<i>Forum québécois en aquaculture</i>	2
<i>Forum bioalimentaire de la Côte-Nord</i>	2

La recherche/développement

<i>Politique pour la vente d'équipements maricoles développés dans le cadre de projets de R&D ou du programme de génie maricole</i>	2
<i>Mise en œuvre du plan d'action sur les espèces envahissantes aquatiques aux Îles-de-la-Madeleine</i>	3

Les services aux entreprises

<i>Programme de financement intérimaire des subventions aux entreprises maricoles</i>	3
<i>Modifications au programme de financement intérimaire des crédits d'impôt remboursables aux entreprises maricoles</i>	3

Nouvelle des partenaires

<i>Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN) – Nouveau directeur</i>	4
---	---

<i>Dates à retenir/événements à venir</i>	4
---	---

<i>Abonnement – désabonnement</i>	4
-----------------------------------	---

Des nouvelles de la SODIM

Assemblée générale annuelle

La Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) inc. a tenu, le 10 décembre dernier, sa onzième assemblée générale annuelle à l'Auberge du Mange Grenouille au Bic. Malgré le mauvais temps, près d'une vingtaine de personnes étaient présentes à cette assemblée. Elles ont pu prendre connaissance des travaux réalisés par la SODIM au cours de la dernière année. Deux sièges étaient en élection lors de l'assemblée, soit celui réservé pour le secteur de la pêche et le second pour le secteur de la recherche/développement. Le représentant du secteur « pêche » demeure M. Robert Langlois (président de l'AQIP); quant au siège « R/D », celui-ci a fait l'objet d'une élection et c'est à nouveau M. Réjean Tremblay (chercheur à l'ISMER) qui a été élu. Les trois administrateurs nommés par le Regroupement des mariculteurs du Québec au conseil d'administration de la SODIM ont été reconduits dans leurs fonctions pour les deux prochaines années. Il s'agit de MM. Réjean Allard, Michel Fournier et Jean Côté. Notre rapport annuel sera disponible sous peu sur notre site Internet au www.sodim.org ou communiquez avec nous au 418 368-4044 ou au 1 866 368-4044 pour en obtenir un exemplaire.

Postes à combler

La SODIM cherche à pourvoir deux postes de technicien(ne) en génie mécanique/fabrication industrielle, un aux Îles-de-la-Madeleine et un à Gaspé. Si vous connaissez des personnes possédant un DEC en génie mécanique, en génie industriel ou en maintenance industrielle (ou dans une discipline apparentée) et un minimum de trois à cinq années d'expérience, contactez-nous ou visitez notre site Internet pour plus d'information. Notez que la fermeture des mises en candidatures est prévue le 16 janvier 2009.

Forum québécois en aquaculture

Les 15 et 16 octobre dernier a eu lieu, au Carrefour national de l'aquaculture et des pêches (CANAP) à Grande-Rivière, le premier Forum québécois en aquaculture. Cet événement, auquel participait M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a permis de réunir une centaine de personnes. Cinq enjeux majeurs relatifs à notre secteur ont fait l'objet de discussion, soit la variabilité interannuelle des productions, l'accès aux services portuaires, les difficultés liées à la mise en marché, les contraintes réglementaires et la relative fragilité financière des entreprises. Le Forum a permis de suggérer certaines pistes de solution face à chacun de ces enjeux. Six « chantiers » visant à pousser plus loin la réflexion quant aux solutions à adopter ont été mis en place. La SODIM entend, dans la mesure de ses moyens, s'impliquer dans cette démarche pilotée par le MAPAQ et la Table maricole.

Forum bioalimentaire de la Côte-Nord

Les 27 et 28 novembre dernier, Sept-Îles a été l'hôte du Forum bioalimentaire Côte-Nord. Il s'agit de la nouvelle formule du

Forum autrefois dédié à la pêche et à l'aquaculture. En ce moment de crise, il a été bien vu, tant par le conseil de l'industrie de la pêche et de l'aquaculture que par le conseil de l'industrie des petits fruits, d'unir leurs forces pour favoriser le développement des deux secteurs qui font souvent face aux mêmes besoins. L'activité a été une bonne occasion pour entamer les échanges entre les entreprises. Les quelque 120 participants ont pu bénéficier de présentations fort intéressantes portant notamment sur la démarche vers une appellation Côte-Nord, sur les impacts du choc démographique sur les besoins en main-d'œuvre de la Côte-Nord et sur l'adaptation aux changements. Le Forum a aussi été l'occasion pour les producteurs et transformateurs de la Côte-Nord de présenter et d'offrir en dégustation leurs produits. À la clôture de la rencontre, une annonce a été faite pour la création d'une Table de concertation bioalimentaire pour la Côte-Nord.

La recherche/développement

Politique pour la vente d'équipements maricoles développés dans le cadre de projets de R&D ou du programme de génie maricole

Certains projets de R&D ainsi que certaines interventions en génie maricole donnent parfois lieu à la conception et à la fabrication de nouveaux équipements. Bien qu'à l'issue des projets ces équipements appartiennent à la SODIM, ceux-ci demeurent généralement en possession des mariculteurs ayant participé au projet et sont utilisés par ceux-ci sans frais de location. L'utilisation des équipements en conditions commerciales permet, au besoin, à la SODIM de les optimiser suivant les commentaires des utilisateurs. Lors de son dernier conseil d'administration, la SODIM a adopté une

politique visant la vente des équipements mis à l'essai et qui présentent de l'intérêt pour les entreprises. La politique prévoit notamment un prix « plancher » pour la mise en vente, un droit de premier refus pour l'entreprise avec laquelle la SODIM a développé l'équipement ainsi qu'une procédure d'appel d'offres. Dans tous les cas, la SODIM conservera ses droits de propriété intellectuelle sur les équipements. Une copie de la politique sera bientôt disponible sur notre site Internet.

Mise en œuvre du plan d'action sur les espèces envahissantes aquatiques aux Îles-de-la-Madeleine

La SODIM est l'un des partenaires financiers du plan d'action sur les espèces aquatiques envahissantes aux Îles-de-la-Madeleine. Outre la mise en place d'un réseau de détection, ce projet prévoyait des activités de partage d'information et de sensibilisation du public. C'est dans cet esprit que s'est tenue aux Îles-de-la-Madeleine, les 15 et 16 décembre derniers, un atelier de travail sur cette problématique de plus en plus préoccupante pour l'industrie maricole, organisé conjointement par le Comité ZIP des Îles, le MAPAQ et le MPO. La SODIM y était représentée par son directeur adjoint à la R&D, M. Robert Vaillancourt. Durant ces deux jours des spécialistes du Québec, des Maritimes, de la côte est américaine et de la Nouvelle-Zélande ont discuté de l'état de la situation et surtout des moyens d'intervenir lors d'infestation. Parmi les espèces envahissantes les plus problématiques mentionnons le crabe vert et plusieurs espèces de tuniciers affectant déjà les mytiliculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Plusieurs mariculteurs ont participé à une partie de l'atelier et le public fut convié à une soirée d'information dans le but de les sensibiliser à la situation et à les inciter à participer au réseau d'alerte.

Les services aux entreprises

Programme de financement intérimaire des subventions aux entreprises maricoles

Le conseil d'administration de la SODIM a adopté, le 10 décembre dernier, un programme de financement intérimaire des subventions aux entreprises maricoles. Cet outil de financement vise à augmenter les liquidités des entreprises maricoles en leur permettant d'avoir un accès rapide aux subventions auxquelles elles ont droit en fonction des ententes signées avec les différents ministères.

Modification au programme de financement intérimaire des crédits d'impôt remboursables aux entreprises maricoles

Depuis quelques années, la SODIM gère un programme de financement permettant aux entreprises d'obtenir des avances sur les crédits d'impôt remboursables provenant du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Les crédits d'impôt visés étaient, jusqu'à récemment :

- ↳ Crédit d'impôt à la masse salariale;
- ↳ Crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental.

Au cours des derniers jours, la SODIM a étendu ce programme au nouveau crédit d'impôt à l'investissement. On se rappellera que le gouvernement du Québec a ajouté, dans son dernier budget, cette mesure fiscale pour favoriser le développement dans un certain nombre de régions et de secteurs industriels. Pour la mariculture, ce crédit d'impôt peut représenter 40 % des dépenses d'investissement admissibles et est valide jusqu'au 31 décembre 2015.

Nouvelles des partenaires

Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN) – Nouveau directeur

Depuis le début du mois décembre 2008, M. Bruno Archer agit à titre de directeur du Centre aquacole de la Côte-Nord. Vous pouvez rejoindre M. Archer au 418 962-6369 et par courriel à : brunojsarcher@hotmail.com. Prendre note que l'adresse postale du CACN est maintenant le 560, rue Napoléon, suite 200-B, Sept-Îles (Québec) G4R 3L7.



Dates à retenir/événements à venir

- ✦ Le Colloque Santé-Mer aura lieu les 26 et 27 janvier 2009 à l'hôtel Loews Le Concorde à Québec. Celui-ci permettra notamment de faire la synthèse des dernières découvertes sur les atouts des poissons et des fruits de mer pour la santé humaine.
- ✦ L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) tiendra son congrès annuel les 28 et 29 janvier 2009 sous le thème : « L'industrie de la pêche face à la crise financière ». Cet événement se tiendra également à l'hôtel Loews Le Concorde à Québec.

*La direction et le personnel
de la SODIM vous souhaitent de
Joyeuses Fêtes.*

Abonnement - Désabonnement

Si vous désirez que le bulletin soit expédié à une autre adresse de courrier électronique ou si vous ne désirez plus recevoir ce bulletin, SVP nous en aviser par courrier électronique à l'adresse suivante : sodim@sodim.org.